

Les subtilités de langage de CCE

Le CCE (CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN) vous adresse un document de « procédure nationale d'identification » dans le cadre du « tirage au sort des chèques gagnants 2022. »

Il s'agit de la première étape visant à attirer votre attention par l'utilisation d'un charabia officiel.

Puis, vous découvrez un paragraphe de félicitations : « Bravo ! Les résultats sont officiels : vous venez de gagner au « tirage au sort des chèques gagnants 2022. »

Vous venez de franchir la deuxième étape d'accroche : la persuasion.

Vous cherchez l'astuce ? Tout simplement, la dotation du « tirage au sort des chèques gagnants 2022 » ne comporte pas seulement des chèques bancaires (en fait ils sont au nombre de quatre, pour un montant total de 3 000 €) : elle est majoritairement constituée de chèques-achats de 3 €.

Nous retrouvons ici la fameuse astuce consistant à baptiser un vulgaire bon d'achat de « chèque-achat ». Rappelons que le Réseau anti-arnaques réclame, depuis de nombreuses années, l'interdiction d'utiliser ce terme « chèque-achat » qui facilite toutes les confusions dans les opérations de loteries commerciales.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
 BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
 (contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
 SIRET : 503 805 657 00049
 Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
 Directeur de la publication :
Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)